

MYKHAÏLO POPOVYCH

ORCID 0000-0002-5040-7226

Université Nationale Yuriy Fedkovych de Tchernivtsi, Ukraine

mpopovych@yahoo.fr

LES PARADOXES DANS L'ÉTUDE DU NOM PROPRE

INTRODUCTION

Dans de nombreuses recherches consacrées aux noms propres, on souligne que cette classe de mots tient une étrange place dans la langue et que son étude révèle beaucoup de paradoxes (voir par exemple les travaux de Christian Bromberger¹, Paul Fabre², Georges Kleiber³, Nicolas Laurent⁴, Jean-Louis Vaxelaire⁵ et bien d'autres). Ce problème est bien présenté par Gilles Granger dans l'article « À quoi servent les noms propres ? ». *Après avoir montré que « les philosophes et logiciens du langage naturel se sont beaucoup intéressés aux phénomènes paradoxaux dits d'« opacité référentielle » », le linguiste écrit :*

Il est cependant d'autres apparences paradoxales dans l'usage des noms propres qui tiennent vraiment à sa nature significative particulière. À la fois *index* et *symboles*, ils

¹ Chr. Bromberger, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », *Langages* 66, 1982, p. 106 <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1127> [consulté le 12/04/2022].

² P. Fabre, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique* 8, 1987, p. 9, <<http://journals.openedition.org/praxematique/1383>> [consulté le 03/11/2019].

³ G. Kleiber, « Retour sur les Noms Propres Standard Modifiés », *Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto* 1, 2006, p. 44, <<https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/4464.pdf>> [consulté le 09/04/2022].

⁴ N. Laurent, « Le nom propre désigne-t-il une occurrence », *Langue française* 190, 2016/2, p. 93.

⁵ J.-L. Vaxelaire, « De la définition linguistique du nom propre », *Langue française* 190, 2016/2, p. 74.

peuvent pourtant véhiculer un sens connotatif de forme *iconique* susceptible de susciter des paradoxes de langage en masquant la vraie nature de leur fonctionnement⁶.

Étant donné que les auteurs n'y prêtent pas toujours beaucoup d'attention, nous nous sommes donc fixé pour but de combler cette lacune, et de montrer qu'en effet, dans beaucoup de cas, les raisonnements des scientifiques portant sur la nature du nom propre sont contradictoires, et paraissent voués, comme l'écrit Paul Siblot, « à un sort paradoxal »⁷. Or nous allons examiner dans cette contribution trois sortes de paradoxes, nommés de manière conventionnelle : « Paradoxe du désintéret des linguistes pour l'étude du nom propre », « Paradoxe définitoire » et « Paradoxe sémiotique ». Ces trois types de paradoxes couvrent, à notre avis, la majeure partie de la problématique relevant de la nature linguistique du nom propre sans avoir rapport à son fonctionnement dans le langage.

1. LE PARADOXE DU DÉSENTÉRÊT DES LINGUISTES POUR L'ÉTUDE DU NOM PROPRE

En français, ainsi que dans beaucoup d'autres langues de la famille indo-européenne, il existe des unités lexicales dont le statut linguistique n'est pas assez clair. De surcroît, elles sont souvent classées comme des éléments « non systématiques ». C'est surtout le cas des mots définis comme des emprunts, des néologismes, des termes occasionnels, etc. Mais le groupe le plus important de telles unités lexicales est constitué par les noms propres. De l'avis de beaucoup de chercheurs, le nombre de noms propres utilisés dans le langage, et qui se trouvent, selon eux, « en marge du système de la langue »⁸, dépasse considérablement le nombre de noms communs. Cependant, cette supériorité quantitative est restée, jusqu'à récemment encore, étrangère aux préoccupations scientifiques des linguistes, qui ne s'intéressaient qu'aux noms communs. Le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure et les ouvrages de ses nombreux successeurs en apportent le meilleur témoignage. Le linguiste suisse écrit, à propos des noms propres, qu'ils « ne permettent aucune analyse et, par conséquent, aucune interprétation de leurs éléments »⁹. Par cette courte remarque, il souligne que dans sa conception théorique, les noms propres appartiennent uniquement au langage, et

⁶ G. Granger, « À quoi servent les noms propres ? », *Langages* 66, 1982, p. 35 <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1124> [consulté le 10/04/2022].

⁷ P. Siblot, « Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson », *Cahiers de praxématique* 23, 1994, p. 157, <<http://journals.openedition.org/praxématique/1520>> [consulté le 18/08/2021].

⁸ M.-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Presses universitaires de France, Paris 1994, p. 2.

⁹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Éd. Payot & Rivages, Paris 1967, p. 237.

non à la langue, en vertu de quoi ils ne peuvent pas avoir de statut linguistique. Beaucoup de sémioticiens et de linguistes ont largement adhéré à cette idée, ce qui a donné lieu à la réplique de Jean Molino concernant le nom propre, qui est pour lui « un parent pauvre de la linguistique »¹⁰.

Ces quelques dernières décennies, la situation de l'étude du nom propre a radicalement changé. Sa nature linguistique a été explorée de différents points de vue dans de nombreux ouvrages, pourtant il reste encore beaucoup à éclaircir, du fait qu'on trouve dans ces recherches « tout et son contraire »¹¹, selon l'expression imagée de Jacques Chaurand.

C'est l'essence même du premier paradoxe : on a, dans une langue comme le français, un grand nombre de noms propres, on les utilise abondamment dans le discours, car sans eux de nombreux actes de communication seraient incompréhensibles, et on ne les a pas étudiés véritablement durant des siècles. De plus, on ne les considère pas comme des éléments lexicaux structurant le système de la langue, leur conférant ainsi une existence en dehors de la langue.

Les racines des deux autres paradoxes liés à l'étude du nom propre ont principalement pour source les débats des scientifiques autour de deux questions : 1) Qu'est-ce qu'un nom propre ? 2) Le nom propre est-il un signe linguistique ? La première de ces questions a donné naissance au paradoxe de la définition.

2. LE PARADOXE DÉFINITOIRE

Ce paradoxe réside en ce qu'en dépit du nombre impressionnant de travaux qui « donnent parfois le sentiment que tout a déjà été dit, pesé, envisagé »¹², la notion de « nom propre » ne fait l'unanimité ni chez les logiciens, ni chez les linguistes. Les théoriciens n'arrivent pas à s'entendre sur la question de savoir quelles unités lexicales doivent être catégorisées comme noms propres, suite à quoi la liste des différents types de noms propres varie d'un auteur à l'autre. Tout compte fait, écrit Agathe Cormier dans « Que deviennent les noms propres ? », la catégorie des noms propres « intègre aujourd'hui une multitude de types regroupant des unités très hétérogènes »¹³. La question se complique davantage à cause des divers termes qu'on utilise pour désigner cette classe de mots. Ainsi, Marc Wilmet propose de distinguer « les noms propres essentiels », « dénués de signi-

¹⁰ J. Molino, « Le nom propre dans la langue », *Langages* 66, 1982, p. 5, <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123> [consulté le 09/04/2022].

¹¹ J. Chaurand, « Du nom propre : à propos de Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest », *Nouvelle revue d'onomastique* 25–26, 1995, p. 3, <https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1995_num_25_1_1213> [consulté le 21/07/2021].

¹² N. Laurent, « Présentation », *Langue française* 190, 2016/2, p. 5.

¹³ Cité dans G. Kleiber, « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française* 190, 2016/2, p. 29.

fication » (*Nestor, Paris, Mars*) et « les noms propres accidentels », exprimant « un sens momentané » (*Lefèvre, Professeur, Le café de Paris*)¹⁴. Vaxelaire, de son côté, mentionne plusieurs néologismes terminologiques utilisés par certains spécialistes pour classer les différents types de noms propres. D'après ce linguiste, on distingue, par exemple, les « noms propres purs », « les noms propres incarnés et les noms propres désincarnés », « les noms propres primaires et secondaires », etc. « Ces néologismes, note le linguiste, ne montrent finalement rien d'autre que la difficulté à distinguer de manière définitive les noms propres et les noms communs »¹⁵.

La principale raison de cette confusion conceptuelle et terminologique consiste, selon de nombreux linguistes, en l'absence de critères appropriés permettant de distinguer nettement et sans ambiguïté les noms propres des noms communs. Rappelons, par exemple, l'avis de Molino, qui écrivait en 1982 à ce propos :

Si l'on essaye de poser des critères définis qui permettent de délimiter sans ambiguïté le champ des noms propres, on s'aperçoit rapidement que l'entreprise est impossible et cela pour deux raisons : 1) aucun critère ne permet à lui seul de séparer sans ambiguïté les noms propres des noms communs [...]. 2) Les critères ne sont pas convergents, c'est-à-dire que deux critères quelconques n'isolent pas le même domaine de noms propres¹⁶.

Il s'ensuit, aux dires de Molino, qu'« il n'y a donc pas de catégorie bien définie des noms propres » et qu'au bout du compte, « tout peut être nom propre »¹⁷.

Trente ans après, au mépris d'« une littérature florissante et abondante, faite de monographies, de recueils collectifs (issus ou non de colloques) et d'articles multiples sur le sujet »¹⁸, on lit chez A. Cormier que « les critères traditionnellement retenus pour définir les noms propres sont tous discutables et [que] s'ils s'appliquent bien à certains noms propres, plus ou moins prototypiques, on peut à tous leur opposer des contre-exemples »¹⁹. Commentant cette idée, Kleiber écrit : « Ce pessimisme sur la définition a pour corollaire la remise en cause de la classique et apparemment robuste distinction nom propre — nom commun et contribue par là-même fortement à l'idée que les noms propres, c'est plutôt une histoire de fonction que de catégorie »²⁰.

Cette dernière idée paraît être universellement acceptée dans les ouvrages traitant du nom propre. L'absence de critères précis permettant de les définir de manière pertinente et de les distinguer clairement des noms communs a poussé

¹⁴ M. Wilmet, *op. cit.*, p. 8.

¹⁵ J.-L. Vaxelaire, « Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres », *Texto!* XII, n° 2, avril 2007, p. 9, <<http://www.revue-texto.net/index.php?id=618>> [consulté le 12/04/2022].

¹⁶ J. Molino, *op. cit.*, p. 7.

¹⁷ *Ibidem*, p. 10.

¹⁸ G. Kleiber, « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française* 190, 2016/2, p. 29.

¹⁹ Cité dans *ibidem*, p. 29.

²⁰ *Ibidem*.

plusieurs linguistes à mettre en doute l'existence réelle de tels noms. Granger, par exemple, s'étant demandé si « le nom propre se distingue vraiment du nom commun », sitôt après répond : « On peut en douter »²¹.

L'avis de Vaxelaire est radical sur ce point. Dans l'article *Ontologie et déontologie en linguistique : le cas des noms propres*, il remarque : « D'après les données que j'ai pu consulter, aucune langue n'aurait des noms propres distincts des autres mots »²².

Compte tenu de cela, certains linguistes proposent même d'exclure les noms propres de la catégorie des noms, en déclarant qu'ils « n'appartiennent pas au code d'une langue, mais à un autre code »²³.

Ainsi l'étude du nom propre se révèle-t-elle assez déroutante. Bien qu'on ait traité de ce sujet dans de nombreuses recherches de différentes tailles et importances durant des siècles, à l'heure actuelle, il n'y a pas de consensus clair parmi les linguistes sur ce qu'est le nom propre. Toutes les tentatives de le séparer du nom commun n'ont pas donné de résultats satisfaisants, étant privées de fondements théoriques solides. En réalité, on peut observer juste le contraire : les recherches entreprises sur cette question prouvent qu'entre les noms propres et les noms communs, « il n'y a pas de frontière bien nette »²⁴, d'autant plus qu'« il n'existe [...] pas de critère formel permettant de distinguer efficacement tous les noms propres »²⁵. Ce caractère indéfinissable du nom propre lui assigne, selon Molino, « une étrange place dans le langage et dans la linguistique », du fait que « dans le langage, il est partout et son importance apparaît partout, alors que la linguistique l'ignorait jusqu'à une époque récente »²⁶.

Compte tenu de ce qui précède, n'est-il pas paradoxal d'étudier un fait dont on est incapable de circonscrire les limites et de définir la vraie nature notionnelle ? C'est justement ce qu'on peut observer dans les recherches consacrées aux noms propres.

3. LE PARADOXE SÉMIOTIQUE

C'est encore une bizarrerie qui entrave l'étude du nom propre. Nous la devons aux discussions portant sur la nature sémiotique de cette catégorie de noms.

²¹ G. Granger, *op. cit.*, p. 34.

²² J.-L. Vaxelaire, « Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres », *op. cit.*, p. 5.

²³ J. Rey-Debove, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, éd. le Robert, Paris 1978, p. 270.

²⁴ M.-N. Gary-Prieur, « Syntaxe et sémantique des noms propres », *Langue française* 92, 1991, p. 17.

²⁵ J.-L. Vaxelaire, « Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres », *op. cit.*, p. 7.

²⁶ J. Molino, *op. cit.*, p. 5.

Sa singularité consiste en ce que le nom propre est considéré tantôt comme un signe verbal, faisant partie de la langue, tantôt comme « un objet extérieur au système de la langue »²⁷ dont le statut linguistique est indéfinissable.

La ligne de démarcation entre ces deux points de vue passe par l'étude du signifié qui, comme le montre l'analyse de nombreux ouvrages, est traitée différemment par les chercheurs. Pour certains d'entre eux, surtout pour les tenants de la conception philosophique, proposée par Stuart Mill et Saul Kripke²⁸, le nom propre, étant vide de sens, n'est pas significatif. Pour les autres, il est significatif, car son signifié exprime une idée, dont le signifiant est porteur. Cette façon de gloser le nom propre prend sa source dans l'*Essai de sémantique* de Michel Bréal (1897), où ce dernier remarque que les noms propres « sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels », et qu'ils sont donc « les substantifs par excellence »²⁹.

À l'époque actuelle, ce dernier point de vue est partagé et soutenu par une grande majorité des linguistes, quoique le signifié du nom propre soit interprété de manière différente. En outre, on utilise divers termes pour le dénommer, comme, par exemple, *contenu*, *sens*, *connotation*, *signification*; *valeur*, *sens descriptif*, *sens dénominatif*, etc. La nature sémantique de chacun de ces termes est aussi diversement interprétée par les théoriciens. À titre d'illustration, on peut invoquer les réflexions de Marie-Noëlle Gary-Prieur concernant le sens et le contenu du nom propre – deux notions-clés entre lesquelles elle fait une distinction. Selon sa conception linguistique, le sens est « une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue »³⁰, tandis que le contenu correspond à « des propriétés qui caractérisent le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial »³¹. Cette distinction aurait pour but de délimiter la notion de nom propre en langue et en parole. Cependant, les exemples destinés à illustrer cette différence ne sont pas, à notre sens, assez convaincants. Ainsi :

1) C'est elle qui a épousé ce *Nevile Strange* dont je t'ai parlé (A. Christie, *L'heure zéro*, p. 48).

2) Les globules blancs sont son *Albertine* (*Libération*, 23/2/91) (mots mis en italique par l'auteure).

Dans les explications qui suivent ces deux exemples, nous apprenons que « l'interprétation de (1) repose sur [...] le sens du nom propre, celle de (2) sur [...] son contenu »³².

L'explication que l'auteure a donnée fait naître logiquement une question : pourquoi le nom du personnage d'Agatha Christie *Nevile Strange* est-il considéré comme « unité de la langue », alors que le nom du personnage de Marcel Proust ne l'est pas ? Serait-ce à cause de son emploi métaphorique ? Le nom propre *Ne-*

²⁷ M.-N. Gary-Prieur, « Syntaxe et sémantique des noms propres », *op. cit.*, p. 12.

²⁸ Pour plus de détails, voir M.-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, *op. cit.*, pp. 15–25.

²⁹ M. Bréal, « *Essai de sémantique* », Librairie Hachette et C^{ie}, Paris 1897, p. 198.

³⁰ M.-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, *op. cit.*, p. 39.

³¹ *Ibidem*, p. 40.

³² *Ibidem*, p. 39.

vile Strange n'est-il pas « lié à son référent initial », aussi bien que le nom propre *Albertine* ? L'auteure n'explique pas les raisons de cette distinction, quoique les deux noms propres soient ceux de personnages littéraires inventés par les deux écrivains.

Nous pensons que l'interprétation des deux exemples repose justement sur le contenu des noms propres, qui est « lié à leurs référents initiaux », c'est-à-dire aux personnages littéraires. D'autant plus que l'auteure établit une différence entre le contenu considéré comme « connaissance discursive du référent initial », et comme « connaissance encyclopédique »³³. Cette dernière « se construit en dehors du discours. Elle est représentée par les dictionnaires de noms propres, qui [...] ne sont d'aucune utilité pour comprendre une occurrence de nom propre dans un énoncé »³⁴.

Donc le contenu considéré comme « connaissance encyclopédique » équivaut en fait à la notion de sens, ne serait-ce que « de façon assez lâche », selon l'appréciation de Searle³⁵, et se présente comme son synonyme.

Il reste à ajouter que dans beaucoup de recherches consacrées au nom propre, d'une part, on confond le contenu du nom propre avec sa connotation ou sa signification³⁶, et d'autre part, on ne fait pas de distinction nette entre l'emploi du terme « sens » comme notion de la langue et comme notion du langage. Une telle confusion terminologique dans l'interprétation du contenu sémantique du nom propre crée encore dans l'étude de celui-ci un cas paradoxal qui se manifeste plus nettement quand on passe à l'analyse de sa structure sémiotique, considérée du point de vue de Saussure.

Ainsi nous approchons-nous du problème majeur que pose l'étude des noms propres, à savoir, celui de sa structure sémiotique, et en conséquence, de son statut linguistique. La diversité des opinions à ce propos constitue, à notre sens, le plus grand paradoxe dans l'étude des noms propres. Les ressorts de ce paradoxe sont contenus dans les thèses contradictoires qui soutiennent que :

- le nom propre est une unité de la langue,
- le nom propre n'est pas une unité de la langue, mais un élément de la parole,
- le nom propre est un signe linguistique,
- le nom propre n'est pas un signe linguistique,
- le nom propre ne connote pas,
- le nom propre implique des connotations,
- la structure sémiotique du nom propre est considérée tantôt comme unitermale, tantôt comme dyadique ou triadique.

³³ *Ibidem*, p. 51.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ R. Rivara, *Pragmatique et énonciation : Études linguistiques*, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence 2004, p. 160.

³⁶ M.-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, *op. cit.*, p. 52–53.

— le nom propre ne se distingue pas du nom commun, donc il n'existe pas en tant que catégorie lexico-sémantique distincte.

Certains chercheurs considèrent qu'on doit accorder aux noms propres les deux statuts à la fois. Par exemple, Michelle Lecolle affirme, à la suite de Gary-Prieur, que le nom propre

procède de deux caractérisations du signe : il est à la fois *signe* linguistique (pourvu d'un signifiant et d'un signifié, fût-il minimal), [...], et *signe* comme substitut (il renvoie à un individu, mais peut aussi valoir comme symbole, voire comme acte de langage). C'est donc, conclut-elle, une potentialité tridimensionnelle que les discours sur/avec le nom propre mettent en œuvre³⁷.

Cette liste des approches divergentes qu'on pratique dans les ouvrages traitant de la nature linguistique du nom propre n'est point exhaustive ; au besoin, on pourrait facilement la compléter. Or, une telle ambivalence dans le traitement des noms propres montre que les approches conceptuelles de son étude pratiquée dans les ouvrages spécialisés ne donnent pas de résultats satisfaisants. Son statut linguistique demeure incertain.

Nous supposons qu'une certaine incohérence concernant la définition du statut linguistique du nom propre pourrait être réglée si son analyse était fondée sur la théorie aristotélicienne de la causalité. Cette théorie traite de la relation de cause à effet des faits existant dans le monde physique ou spirituel. La cause, c'est ce qui produit un effet. Connaître une chose, c'est connaître les causes de son existence, disait Aristote. Selon ce philosophe, la nature de toutes choses, notamment celles d'origine intellectuelle, se définit par quatre causes, à savoir : **une cause matérielle** (ce dont la chose est faite), **une cause formelle** (la façon dont la chose est conçue, son essence), **une cause efficiente** (ce qui crée ou transforme la chose) et **une cause finale** (ce en vue de quoi la chose est faite, ce à quoi elle sert).

De l'avis de nombreux philosophes, ces quatre causes expliquent la raison d'être de tous les phénomènes compte tenu de leurs effets. Ainsi, l'analyse linguistique du nom propre *Jean* faite dans l'esprit des principes de causalité se présente comme suit : C'est un mot qui :

- 1) est construit de phonèmes et/ou de graphèmes (**cause matérielle**) ;
- 2) désigne un être humain de sexe masculin (**cause formelle**) ;
- 3) est conçu par les usagers de la langue française (**cause efficiente**) ;
- 4) sert à nommer un individu particulier dont il est question dans un acte discursif déterminé (**cause finale**).

Comparons les résultats de cette analyse avec ceux du nom commun *garçon*. C'est un mot qui :

- 1) est construit de phonèmes et/ou de graphèmes (**cause matérielle**) ;
- 2) désigne un groupe d'êtres humains de sexe masculin (**cause formelle**) ;

³⁷ M. Lecolle *et al.*, « Les sens des noms propres en discours », *Les Carnets du Cediscor* 11, 2009 : *Le nom propre en discours*, p. 5, <<http://journals.openedition.org/cediscor/736>> [consulté le 06/09/2021].

3) est conçu par les usagers de la langue française (**cause efficiente**) ;

4) sert à nommer un ou plusieurs individus du même groupe dont il est question dans un acte discursif déterminé (**cause finale**).

Se fondant sur les relations causales du nom propre et du nom commun, on peut en tirer les conclusions suivantes :

1. la théorie de la causalité d'Aristote s'accorde parfaitement avec la théorie du signe linguistique. Ainsi, la structure sémiotique du signe se fait connaître comme effet conjugué de deux causes, la matérielle et la formelle. La cause efficiente lui attribue une valeur pragmatique, alors que la cause finale détermine son fonctionnement ;

2. l'analyse causale du statut linguistique des deux mots comparés montre que la principale différence entre le nom propre et le nom commun réside dans leur cause formelle. Cette cause est, de toute évidence, la plus significative dans la démarcation des deux catégories de noms, car elle se rapporte aux objets ou aux êtres de leurs référents. Le nom propre a pour fonction de désigner un objet/être singulier par sa nature, tandis que le nom commun renvoie à une pluralité d'objets/êtres de même nature. En termes logiques, l'extension³⁸ du nom propre « est égale à 1 », alors que l'extension du nom commun est toujours supérieure à 1³⁹.

La cause formelle ayant pour effet la modification de la forme du nom et de son sens change d'un nom à l'autre (*garçon, enfant ; Albert, Jean*), ainsi que d'un emploi du nom à l'autre (*Un certain Jean vous téléphone ; Certains garçons n'aiment pas les mathématiques ; Anthony Garçon a proposé une nouvelle collection de costumes*).

En ce qui concerne les trois autres causes, il est à noter que la différence entre ces deux classes de noms n'est pas significative, car tout élément lexical de la langue analysé du point de vue des causes de son existence donne des résultats identiques. Donc, l'idée, exprimée par beaucoup de spécialistes, que le nom propre « est régi par les mêmes conditions que le nom commun »⁴⁰ a sa raison d'être ;

3. l'analyse causale du statut linguistique prouve aussi que le nom propre est un vrai signe linguistique, car il a été créé (cause efficiente) avant tout comme un moyen de communication (cause finale). Toutes les autres fonctions qu'on lui attribue, notamment celles de dénommer un être ou un objet, de l'individualiser ou de le caractériser, résultent du besoin humain de parler, de communiquer ses pensées. Donc, les propriétés spécifiques du nom propre sont une conséquence de l'acte communicatif, et tout acte communicatif se fait, tout le monde est d'accord là-dessus, avec des signes. Autrement dit, si le nom propre n'était pas un signe, on ne pourrait pas l'utiliser comme moyen de communication. Force est donc de

³⁸ D'après M. Wilmet, c'est « l'ensemble des êtres et des objets du monde auxquels le nom déterminé est applicable » (voir M. Wilmet, *op. cit.*, p. 10).

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ J.-L. Vaxelaire, « Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres », *op. cit.*, p. 14.

reconnaître qu'il est un signe linguistique et que, comme tel, il est doté d'un contenu sémantique (cause formelle), puisqu'il n'y pas de signe sans signifié, comme l'affirmait Saussure⁴¹. Il est toutefois vrai que son signifié n'est pas, en règle générale, conceptuel, mais « dénominatif », caractérisé comme « instructionnel et non descriptif »⁴².

Mais il est tout aussi vrai qu'on pourrait avancer comme contre-argument à cette thèse le fait que dans le langage, on utilise différents signes quasi verbaux qui n'ont pas de statut linguistique. Pourtant une telle objection ne saurait être retenue, étant donné que la forme du nom propre (cause matérielle) et son contenu (cause formelle) l'identifient à tous les autres signes linguistiques. Il en résulte finalement que le nom propre, vu son importance communicative, sa fréquence d'utilisation dans les actes communicatifs, et le fait qu'il soit pourvu d'un signifié dont le contenu est « complexe » et variable⁴³, est un vrai signe linguistique, et non un élément marginal de la structure sémantique d'une langue. Le nom propre devrait dès lors être considéré comme un élément du système linguistique. Sa structure, binaire dans la langue et ternaire dans le langage, ne se distingue pas de celle de tous les autres signes linguistiques.

CONCLUSION

Nous aimerions pour terminer évoquer une remarque que Saussure a faite dans un de ses cours et qui a été notée par son étudiant A. Riedlinger : « La langue offre les contrastes, les paradoxes les plus troublants à ceux qui veulent la saisir par un côté ou par un autre »⁴⁴. Nous souscrivons pleinement à cette idée et ce que nous venons d'exposer n'en est qu'une faible confirmation. Dans cette contribution, nous n'avons fait qu'effleurer le problème des paradoxes liés à *l'étude du nom propre*, qui animera, espérons-nous, le débat sur cette réalité linguistique fondamentale.

PARADOXES IN THE STUDY OF PROPER NAMES

Abstract

It is explicitly or implicitly stated in many scholarly works on proper names that the linguistic status of these lexical items is "odd" (étrange). Their odd nature is due to several factors, such as their functional propensity to correlate with a single referent, lack of conceptual meaning, mor-

⁴¹ F. de Saussure, *op. cit.*, p. 99.

⁴² G. Kleiber, « Retour sur les Noms Propres Standard Modifiés », *op. cit.*, p. 35.

⁴³ M. Wilmet, *op. cit.* p. 4.

⁴⁴ F. Saussure, *Cours de linguistique générale* (1908–1909), [dans :] *Cahiers Ferdinand de Saussure* 15, Librairie E. Droz, Genève 1957, p. 6.

phological invariability, inability to be clearly differentiated from common names due to a lack of unambiguous and generally accepted criteria, etc. Therefore, the class of proper names looks, both quantitatively and qualitatively, like a very vague conceptual structure. Under the umbrella term of “proper name,” researchers include lexical units that are different in their lexical-semantic and communicative-pragmatic nature, which, in many cases, contradicts the theoretical propositions offered to explain their linguistic and speech features. Thus, quoting Gustave Guillaume, the proposed principles of theories of proper names “do not always face the facts in an antagonistic position.” This is the essence of inconsistencies in the interpretation of the linguistic status of proper names. The present study analyzes the conceptual foundations of several basic, in our opinion, paradoxes that are inherent in the linguistic studies of proper names.

Key words: French language, proper names, lexical-semantic subclasses of onyms, theory of language sign, causal theory.

Mots-clés : langue française, noms propres, classe lexico-sémantique des onymes, théorie du signe linguistique, théorie de la causalité.